



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Le Ministre

**NOTE CIRCULAIRE N°10...../MINESU/CAB.MIN/MNB/MKK/2023
DU 10...07.../2023 AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE (TOUS)**

**CONCERNE : RAPPEL DES DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOUMISSION
ELECTRONIQUE DES ARRIERES DES DIPLOMES**

Mesdames et Messieurs,

1.

- Pour vider les arriérés des diplômes dus aux étudiants en-deçà de l'année 2020-2021, il a été décidé l'entérinement/homologation des diplômes au coût des frais qui couvrent uniquement l'impression habituelle, c'est-à-dire dix dollars américains,
- Cette mesure exceptionnelle dure quatre mois, à dater d'avril 2023 ;
- Les Présidents des conférences des chefs d'établissements ont été invités à relayer et assurer la stricte exécution de la mesure ;
- Les chefs d'établissements ont été instruits de contacter la Direction des services académiques et la Direction de l'enseignement supérieur privé, et de transmettre les données, par E-mail, à l'adresse diplôme@minesu.gouv.cd sur la base du modèle de fichier de commande des arriérées des diplômes.

2. A ce jour, selon les informations des deux Directions et de la Cellule du numérique, neuf Etablissements ont fait la commande des diplômes. Il s'agit de :

- Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kasongo-Lunda,
- Institut Supérieur de Développement de Bunia,
- Université Révérend Kim,
- Institut Supérieur des Techniques Médicales de Kinshasa,
- Institut Supérieur de Leadership et Croissance de l'Eglise,
- Université Loyola du Congo,
- Institut Supérieur de Pêche de Mbandaka,
- Institut Supérieur Pédagogique Technique de Kinshasa,
- Institut Supérieur de Commerce de Kinshasa.

3. Compte tenu de l'urgence et du respect de la date buttoir, il est rappelé à tous les chefs d'établissements que cette mesure ne doit souffrir d'aucune exception.
4. Les Chefs de différentes missions de contrôle de scolarité de l'année 2022-2023 sont priés de présenter à la Tutelle la situation de chaque Etablissement de leurs ressorts.

MUHINDO NZANGI BUTONDO

